



Comité technique local du 23 février 2018

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Attaché aux principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité et à leur respect, FO-DGFIP tient à réagir fermement face aux annonces faites par le gouvernement concernant la fonction publique.

Le fait que le gouvernement, sous l'appellation (CAP22) s'inscrit dans une démarche libérale-austère, explique pourquoi malgré son engagement il se refuse à mener un vrai débat contradictoire sur le rôle et les missions du service public républicain, ce qui devrait constituer le préalable indispensable à toute évolution.

Rappelant son attachement au statut général de la fonction publique, expression d'une conception républicaine de celle-ci, FORCE OUVRIERE dénonce toute volonté de plan de départ volontaire lié à d'éventuelles restructurations ou suppressions de postes et de missions.

Pour FORCE OUVRIERE, toutes les missions pérennes doivent être assurées par l'application du statut général. Elle rappelle d'ores et déjà que la précarité de l'emploi dans le public est supérieure au secteur privé.

Quant à la DGFIP, nul besoin d'être grand clerc pour s'apercevoir que ce gouvernement la situe à la croisée des chantiers transversaux conduits en parallèle dans les ministères : simplification administrative, transformation numérique, rénovation du cadre des ressources humaines, organisation territoriale des services publics et modernisation de la gestion budgétaire et comptable.

L'impact des conclusions de ce comité aura inévitablement des conséquences pouvant aller jusqu'à l'abandon de certaines missions.

Le tout numérique élevé au rang de dogme ne pourra qu'accélérer la fuite en avant consistant à ce que l'État se désengage en réduisant encore davantage les implantations de la DGFIP.

Les modifications envisagées en matière de dialogue social, notamment sur les compétences des C.A.P. (Commissions Administratives Paritaires) qui deviendraient uniquement des instances d'appel, livreront, à terme, les personnels à l'arbitraire dans des domaines tels que le déroulement de carrière ou encore les mutations et affectations.

Pour **FO- DGFIP13**, le « *grand chamboule tout* » ne constitue nullement une stratégie, sauf à déstabiliser fortement les agents dans l'exercice de leurs missions.

Dans un tel contexte d'une politique ouvertement menée par ce gouvernement à l'encontre de la Fonction Publique et où la DGFIP est particulièrement visée, la riposte des personnels doit être proportionnée aux attaques que nous subissons.

Seule une mobilisation de grande ampleur dans l'unité la plus large pourra permettre de faire reculer le gouvernement sur ses projets.

Dans cette optique FO-DGFIP13 invite d'ores et déjà les personnels à répondre massivement à l'appel à la mobilisation et à la grève prévue le 22 mars 2018.

Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône

FO - DRFiP 13 16 rue Borde

Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : www.fo-dgfip-sd.fr/013